

Programme de Première Année

L'enseignement de la première année doit permettre à l'étudiant :

- de découvrir la profession ;
- de s'initier au vocabulaire médical et technique courant ;
- d'acquérir les bases élémentaires d'anatomie, de physiologie, de sémiologie et de pathologie.

I. - Méthodologie (40 heures)

a) Apprendre à s'organiser dans son travail personnel :

- les profils d'apprentissage et les méthodes de travail qui s'y rapportent ;
- la gestion du temps ;
- la prise de notes et la synthèse des cours ;
- les méthodes de travail en groupe ;
- le classement des documents.

b) Acquérir des méthodes d'utilisation de sources d'information :

- les sources d'information : nature, mode d'accès, intérêt et limites ;
- la recherche bibliographique ;
- les méthodes de recueil de données d'ordre psychosociologique : questionnaire, interview, observation.

c) Approcher la démarche scientifique :

Partir d'exemples et de cas concrets et adapter cette démarche aux différentes situations que pourra rencontrer l'élève au cours de ses études et de sa vie professionnelle.

1. La démarche scientifique :

- le recueil des données ;
- l'analyse et la détermination de la problématique ;
- les objectifs de l'action :
- moyens ;
- faisabilité ;
- planification ;
- l'évaluation :
- interprétation des résultats et retour vers l'analyse.

2. L'application à la démarche clinique :

- l'observation et la restitution d'une situation clinique ;
- la circulation de l'information dans une équipe ;
- la transmission de l'information : compte rendu écrit et expression orale.

3. La démarche en vue de la réalisation d'un travail personnel ou d'un mémoire.

II. - La place du pédicure-podologue dans le cadre professionnel (5 heures)

Historique de la podologie ;

La profession de pédicure-podologue ;

Le milieu professionnel, les différentes modalités d'activité professionnelle ;

Interférences psychosomatiques entre le pied et le corps humain ;

Notions sur les affections du pied.

III. - Notions de pathologie médicale - Initiation au vocabulaire médical. - Sémiologie (50 heures)

a) La maladie :

- étiologie ;
- symptômes ;
- interrogatoire ;
- diagnostic ;
- pronostic ;
- traitement ;
- prévention ;
- vaccination ;
- principes de l'examen clinique ;
- examens complémentaires :
- examens biologiques de pratique courante ;
- examens radiologiques ;
- autres examens ;
- notions de psychologie du malade ;
- relations avec le malade.

b) Les grands processus pathologiques :

- l'infection et les maladies infectieuses :
- les germes ;
- la contamination ;
- les moyens de défense de l'organisme contre l'infection ;
- les signes cliniques et biologiques de l'infection ;
- les complications ;
- les vaccins ;
- la sérothérapie ;
- le processus tumoral :
- les tumeurs bénignes et malignes ;
- le processus allergique :
- immunologie ;
- pathologies endocriniennes et métaboliques.

c) Notions générales sur les traumatismes, les agents traumatisants :

- le choc traumatique ;
- les fractures ;
- les contusions ;
- les plaies ;
- les hémorragies artérielles et veineuses ;
- les brûlures ;
- les gelures.

IV. - Hygiène (20 heures)

a) Généralités :

1. Les agents infectieux.
2. Notions d'épidémiologie.

b) L'infection :

1. Les sources d'infections :
 - personnels ;
 - patients ;
 - matériels ;
 - locaux.
2. Les modes de transmission.
3. Démarches en cas d'infection déclarée.

c) Prévention :

1. Principes d'asepsie-antisepsie.
2. Prophylaxie individuelle.
3. Gestion du matériel :
 - décontamination ;
 - désinfection ;
 - stérilisation.
4. Entretien des locaux.
5. Les circuits :
 - des personnels et des patients ;
 - des matériels.
6. Traitement des déchets :
 - solides ;
 - liquides.

d) Notions d'hygiène hospitalière :

1. Les infections nosocomiales.
2. Comité de lutte contre l'infection nosocomiale.
3. Les acteurs dans l'hôpital.
4. La prévention et le traitement.

V. - Anatomie (140 heures y compris tables rondes)

a) Anatomie topographique et physiologique élémentaire du pied et notions de physiologie :

Ces notions sont destinées à mettre en place les différents éléments constitutifs du pied, l'anatomie descriptive plus complète étant étudiée plus tard.

Notions élémentaires :

- d'ostéologie du pied ;
- d'arthrologie ;
- de myologie ;
- d'innervation ;
- de vascularisation.

Notions élémentaires d'architecture et de physiologie du pied.

b) Anatomie descriptive des membres inférieurs, de la ceinture pelvienne et du rachis :

Ostéologie

- généralités sur les os et l'ossification ;
- étude approfondie :
 - des vertèbres ;
 - de l'os iliaque ;
 - des os de la cuisse et de la jambe ;
 - des os du pied.

Arthrologie

- généralités sur les articulations ;
- étude approfondie :
 - des articulations, du rachis et du bassin ;
 - de la hanche ;
 - du genou ;
 - de la cheville ;
 - du pied.

Myologie

- étude des muscles du membre inférieur et du pied ;
- notions de myologie du rachis et du tronc.

c) Anatomie morphologique

- rachis, tronc, bassin.

VI. - Biologie et physiologie humaine (100 heures)

a) Rappels et généralités sur :

- l'histologie ;
- l'embryologie.

b) Physiologie de la peau et des phanères :

- fonctions de la peau et des phanères, propriétés mécaniques ;
- étude neurologique et vasculaire ;
- la cicatrisation ;
- caractéristiques de la peau plantaire.

c) Physiologie des glandes endocrines :

- rappel anatomique et descriptif succinct ;
- physiologie de la sécrétion hormonale.

d) Physiologie de l'appareil cardio-vasculaire :

- schéma général du système cardio-vasculaire ;
- description et fonctionnement cardiaque ;
- le système artériel ;
- le système veineux ;
- le système capillaire ;
- notions sur la régulation artérielle ;
- réponses cardio-vasculaires normales et pathologiques ;
- le sang ;
- l'hémostase ;
- le système lymphatique.

e) Physiologie de l'appareil neurologique :

- le tissu nerveux ;
- l'influx nerveux ;
- la conduction, les phénomènes accompagnant le passage de l'influx nerveux ;
- la transmission synaptique ;
- description anatomique simplifiée du système nerveux central et périphérique : moëlle, tronc cérébral, cervelet, cerveau, nerf périphérique ;
- activité réflexe de la moëlle ;
- grandes voies de la motricité et de la sensibilité ;
- la proprioceptivité ;
- le système nerveux végétatif.

f) Physiologie de l'appareil locomoteur :

- le muscle ;
- généralités sur le muscle strié ;
- la contraction musculaire ;
- bases moléculaires de la contraction ;
- mécanisme ;
- relation, tension, longueur et régulation ;
- notions de travail musculaire ;
- le métabolisme phospho-calcique ;
- les facteurs de croissance et leur action sur le métabolisme osseux.

g) Nutrition :

- le métabolisme de base et la régulation thermique ;
- notions sur les métabolismes lipidique, glucidique, protidique ;
- hygiène alimentaire.

VII. - Pathologie pédicurale (50 heures)

Cors.

Durillons.

Hyperkératoses plantaires.

Papillomes traumatiques.

Hygromas.

Phlyctènes.

Kératodermies.

Verrues plantaires.

Troubles sudoraux.

Epidermomycoses.

Engelures.

Ulcérations.

Troubles unguéaux :

- onychodystrophies congénitales et acquises ;
- ongles incarnés ;
- onychosis et onychogryphose ;
- hématome sous-unguéal ;
- onychomycoses ;
- onyxis ;
- périonyxis ;
- ulcérations péri-unguéales ;
- maladies des ongles ;
- tumeurs bénignes et malignes sous et péri-unguéales.

VIII. - Généralités sur les principaux troubles statiques et morphologiques du pied (20 heures)

Pied plat.

Pied creux.

Pied valgus.

Pied varus.

Métatarsalgies.

IX. - Technologie (105 heures)

a) Technologie pédicurale théorique :

- matériel nécessaire aux examens, aux soins ;
- instrumentation :
- propriétés physiques des métaux ;
- les alliages ;
- entretien des instruments, leur affûtage.
- technique détaillée d'utilisation des instruments :
- leur choix pour un acte déterminé ;
- leur tenue manuelle ;
- les modalités d'emploi.
- technique détaillée d'utilisation des appareils abrasifs rotatifs (tour, micro-tour, turbine) ;
- pansements, bandages, mèches.

b) Les prothèses unguéales :

- les onychoplasties partielles et totales.

c) Orthonyxie :

- principe des ressorts ;
- définition, indications et contre-indications ;
- les matériaux et matériels utilisés et leurs propriétés ;
- méthodes de correction.

d) Orthoplastie :

- principes généraux ;
- définition, indications et contre-indications ;
- étude des matériaux ;
- examen clinique en vue de l'application d'une orthoplastie ;
- différents types d'orthoplasties.

e) Appareils de contention :

- définition ;
- indications et contre-indications ;
- matériaux ;
- modalités technologiques.

f) Semelles orthopédiques :

- définition ;
- étude des matériaux ;
- description et principes d'action des éléments :
- rétro-capitaux ;
- sous-capitaux ;
- antéro-capitaux ;
- description des différents types de semelles en fonction de la pathologie :
- semelles destinées à soulager les affections épidermiques ;
- semelles destinées à traiter les troubles statiques ;
- réalisation technique ;
- application ;
- adaptation en fonction de l'évolution.

g) Techniques d'examen en orthopédie podologique :

- les podographies :
- étude des différentes techniques ;
- lecture ;
- prise des repères anatomiques en vue de la réalisation de semelles orthopédiques ;
- les radiographies :
- notions essentielles ;
- lecture des clichés radiologiques ;
- imagerie médicale :
- notions biophysiques ;
- les différents supports.

X. - Pharmacologie (35 heures)

a) Généralités sur le médicament :

- définition du médicament, de la spécialité pharmaceutique, la pharmacopée, les différentes formes galéniques, notamment à usage externe ;
- étapes du développement d'un médicament jusqu'à sa mise sur le marché : système français, perspectives européennes ;
- la pharmacovigilance ;
- les régimes de délivrance des médicaments ;
- le droit de prescription du pédicure-podologue.

b) Éléments de pharmacologie :

- définition et objet de la pharmacologie. Principales méthodes ;
- absorption des médicaments par les différentes voies d'administration. Etude détaillée de l'absorption au niveau de la surface cutanée ;
- sort des médicaments dans l'organisme (distribution, biodisponibilité, élimination, etc.) ;
- différents aspects de l'action pharmacologique, synergie et antagonisme ;
- variations de sensibilité de l'organisme aux médicaments. Allergies médicamenteuses.

c) Etude détaillée des médicaments relevant du droit de prescription et d'utilisation par les pédicures-podologues :

- antiseptiques ;
- antifongiques ;
- hémostatiques ;
- anesthésiques ;
- kératolytiques et verrucides ;
- produits à visée adoucissante, asséchante, calmante, cicatrisante, révulsive.

Nota. - Il s'agit dans tous les cas de formes galéniques à usage externe.

d) Notions générales sur quelques grandes classes pharmacologiques :

- médicaments du système cardio-vasculaire ;
- antibiotiques, sulfamides ;
- médicaments psychotropes ;
- anti-inflammatoires, etc.

XI. - Biomécanique. - Cinésiologie (50 heures)

Pesanteur, centre de gravité.

Equilibre statique, ligne de gravité.

Polygone de sustentation.

Les forces.

Terminologie biomécanique et application en podologie.

Les différents leviers.

Le travail musculaire : les différentes formes.

Muscles agonistes, antagonistes, synergiques.

Notions de chaîne cinétique.

Physiologie articulaire et musculaire du membre inférieur et du rachis.

Notions de cotations articulaire et musculaire.

XII. - Santé publique (40 heures)

a) Le système de santé :

- organisation générale ;
- économie générale de la santé ;
- les professions de la santé ;
- les structures sanitaires et médico-sociales.

b) Etat sanitaire de la population :

- indicateurs généraux ;
- indicateurs de santé.

c) Les actions de santé préventives et éducatives. Les soins de santé primaires.

1. Définition et objectifs :

- de l'observation à l'évaluation.

2. Les outils :

- Notions en :
 - épidémiologie ;
 - statistique médicale ;
 - démographie ;
 - économie de la santé.

d) Organisations internationales :

- Conseil de l'Europe ;
- Communautés européennes ;
- Organisation mondiale de la santé ;
- autres organisations internationales.

e) Etude de certains groupes à risques : personnes âgées, personnes immobilisées ou souffrant d'un handicap :

- définitions ;
- évolution des besoins ;
- information, éducation, prévention ;
- la politique de santé et la protection sociale.

XIII. - Communication (10 heures)

Le malade et sa maladie.

Le pédicure-podologue dans la relation préventive et thérapeutique.

XIV. - Contrôle continu et pédagogie participative (110 heures).

XV. - Stages hospitaliers et extra-hospitaliers avec soins pédicursaux (70 heures).

Stage facultatif chez le praticien (non validé) (10 heures maximum).

XVI. - Travaux pratiques :

Les travaux pratiques devront être réalisés en parallèle avec l'enseignement théorique.
Démonstration de techniques pédicursales et orthétiques par le moniteur enseignant.

Soins pédicursaux dans le cadre de l'école, surveillés par les moniteurs enseignants : **165 heures**

Pansements, désinfection des plaies : **10 heures**

Prothèses unguéales, orthonyxie, orthoplastie, appareils de contention : **60 heures**

Semelles orthopédiques : **160 heures**

Techniques d'examen en podologie : **25 heures**

Total : **420 heures**

Total des heures d'enseignement de la première année

Enseignement théorique : 665 heures

Enseignement pratique : 420 heures

Pédagogie participative et contrôle continu : 110 heures

Stages obligatoires : 70 heures

Total : 1 265 heures